

● (1440)

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Vous n'avez pas essayé.

M. Trudeau: Le chef de l'opposition prétend que nous n'avons pas essayé d'obtenir un accord sur l'attribution de temps.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Il dit que nous n'avons pas essayé d'obtenir un accord sur l'attribution de temps. Nous essayons d'avoir la parole à ce sujet . . .

M. Clark: Vous avez rejeté nos propositions.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Les leaders parlementaires ont une réunion par jour.

M. Trudeau: Le leader parlementaire du gouvernement a eu des réunions interminables avec le leader du parti conservateur pour essayer d'en arriver à une entente tripartite sur l'attribution de temps.

M. Clark: Mais vous avez rejeté chacune de nos propositions.

M. Trudeau: Le leader parlementaire du parti conservateur sait que ces réunions ont eu lieu. Le leader du Nouveau parti démocratique et d'autres l'ont confirmé.

M. Clark: Je dis que vous n'avez pas vraiment essayé.

M. Trudeau: L'honorable chef de l'opposition dit maintenant que nous n'avons pas vraiment essayé.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Nous, en tout cas, savons ce qui arrive quand, lui, essaie vraiment.

M. Broadbent: Madame le Président, j'ai une dernière question supplémentaire. Le premier ministre n'a pas toujours manifesté un aussi grand intérêt pour le Règlement du Parlement, mais n'admet-il pas, étant donné que nous avons proposé une motion en vue d'établir un calendrier avant celle que le gouvernement a présentée, qu'il appartient au gouvernement de proposer une telle motion qui contiendrait les questions dont je viens de parler, les amendements que le gouvernement dit vouloir adopter et dans laquelle le gouvernement s'engagerait à ne pas poursuivre l'étude de la résolution tant que la Cour suprême n'aura pas rendu son jugement? Le premier ministre sait aussi bien que tous les députés.

M. Trudeau: Et alors, madame le Président? Le chef du Nouveau parti démocratique a dit qu'il était de notre compétence de proposer une motion établissant un calendrier en vue d'étudier ses amendements. C'est ce que nous avons fait; nous avons déposé un avis de motion à cet effet il y a 15 jours.

Questions orales

M. Broadbent: Tenez-vous-y.

M. Hnatyshyn: Vous êtes des adultes consentants.

M. Trudeau: On nous demande maintenant de nous y tenir et, si je comprends bien, le Nouveau parti démocratique nous dit que le temps résoudra tout. J'ai l'impression que les néo-démocrates ont légèrement tendance à se rapprocher de la position des conservateurs qui consiste à retarder les choses autant que faire ce peut.

M. Broadbent: Nous vous demandons de respecter votre entente.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

DEMANDE DE MODIFICATIONS AU CHAPITRE DES PRIX ET DES TAUX D'IMPOSITION

L'hon. Michael Wilson (Etoibicoke-Centre): Madame le Président, je m'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La semaine prochaine, le ministre discutera avec son homologue de l'Alberta du programme énergétique. Aujourd'hui, quatre groupes différents ont comparu devant deux comités de la Chambre et y ont décrit les conséquences extrêmement néfastes du programme énergétique national. Pour renverser la vapeur, le gouvernement doit assumer ses responsabilités et apporter des changements à son programme si nous voulons sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons à l'heure actuelle.

Le ministre envisage-t-il de modifier les prix, les taux d'imposition ou les taux de redevances? Est-il disposé à apporter des modifications fondamentales au programme énergétique afin que nous puissions enfin progresser?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'apprécie les instances du député. Je puis lui assurer que lorsque le moment sera venu de faire une déclaration, c'est avec joie que je la ferai soit à la Chambre soit à la suite de discussions que j'aurai eues avec mon collègue de l'Alberta. Je pense qu'il est préférable de laisser ces pourparlers s'amorcer avant de faire des déclarations à droite ou à gauche à ce propos.

M. Wilson: Madame le Président, compte tenu de la réponse du ministre, il est manifeste qu'il n'envisage pas d'apporter les changements fondamentaux qui s'imposent pour nous sortir de l'impasse.

Considérant les sérieuses préoccupations des provinces productrices sur le plan juridique, il semble que nous serons bloqués encore pendant un certain temps à moins que le ministre fasse un effort pour enlever ses œillères et arriver à certaines conclusions sur les modifications qui s'imposent. Pourquoi le ministre n'est-il pas disposé à envisager des changements fondamentaux en matière de taxation qui nous permettent de sortir de cette impasse?